

**VINCI S.A.**

**ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES INFORMATIONS  
COMMUNIQUEES DANS LE CADRE DE L'ARTICLE L.225-115 5° DU CODE DE  
COMMERCE RELATIF AU MONTANT GLOBAL DES VERSEMENTS EFFECTUES EN  
APPLICATION DES 1 à 5 DE L'ARTICLE 238 BIS DU CODE GENERAL DES IMPOTS  
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020**

**(ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE  
CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020)**

**PricewaterhouseCoopers Audit**  
63, rue de Villiers  
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

**Deloitte & Associés**  
6, place de la Pyramide  
92908 Paris La Défense Cedex

**ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES INFORMATIONS  
COMMUNIQUEES DANS LE CADRE DE L'ARTICLE L.225-115 5° DU CODE DE  
COMMERCE RELATIF AU MONTANT GLOBAL DES VERSEMENTS EFFECTUES EN  
APPLICATION DES 1 à 5 DE L'ARTICLE 238 BIS DU CODE GENERAL DES IMPOTS  
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020**

**(ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS  
LE 31 DÉCEMBRE 2020)**

A l'Assemblée générale de la société,  
**VINCI S.A.**  
1 Cours Ferdinand-de-Lesseps  
92851 Rueil - Malmaison Cedex

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en application de l'article L. 225-115 5° du code de commerce, nous avons établi la présente attestation sur les informations relatives au montant global des versements effectués en application des 1 à 5 de l'article 238 bis du code général des impôts pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, figurant dans le document ci-joint.

Ces informations ont été établies sous la responsabilité de votre Directeur Général Adjoint.

Il nous appartient d'attester ces informations.

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons effectué un audit des comptes annuels de votre société pour l'exercice clos le 31 décembre 2020. Notre audit, effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, avait pour objectif d'exprimer une opinion sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et non pas sur des éléments spécifiques de ces comptes utilisés pour la détermination du montant global des versements effectués en application des 1 à 5 de l'article 238 bis du code général des impôts. Par conséquent, nous n'avons pas effectué nos tests d'audit et nos sondages dans cet objectif et nous n'exprimons aucune opinion sur ces éléments pris isolément.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences, qui ne constituent ni un audit, ni un examen limité, ont consisté à effectuer les rapprochements nécessaires entre le montant global des versements effectués en application des 1 à 5 de l'article 238 bis du code général des impôts et la comptabilité dont il est issu et vérifier qu'il concorde avec les éléments ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance du montant global des versements effectués en application des 1 à 5 de l'article 238 bis du code général des impôts figurant dans le document joint et s'élevant à 2 945 598 euros avec la comptabilité ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

La présente attestation tient lieu de certification du montant global des versements effectués en application des 1 à 5 de l'article 238 bis du code général des impôts au sens de l'article L. 225-115 5° du code de commerce.

Cette attestation est établie à votre attention dans le contexte précisé au premier paragraphe et ne doit pas être utilisée, diffusée ou citée à d'autres fins.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris La Défense, le 12 mars 2021

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Deloitte & Associés

*Bernard GAINNIER*

*Bertrand Baloche*



*Amnon Bendavid*

Bernard Gannier

Bertrand Baloche

Mansour Belhiba

Amnon Bendavid



**PricewaterhouseCoopers Audit**

63 rue de Villiers  
92299 Neuilly sur Seine  
  
France

**Deloitte & Associés**

185, avenue Charles de Gaulle  
BP 136  
92 524 Neuilly-sur-Seine Cedex  
  
France

Rueil-Malmaison,

Le 9 mars 2021

Messieurs,

Nous vous confirmons que les sommes ouvrant droits aux déductions fiscales visées à l'article 238 bis du Code général des Impôts, au titre de l'exercice clos le 31/12/2020, telles que figurant dans le document joint, s'élèvent à 2 945 598 Euros.

Nous vous prions de croire, Messieurs, à l'assurance de nos salutations distinguées,

**C. LABEURIE**